

L'Afrique du Nord illustrée :  
journal hebdomadaire  
d'actualités nord-africaines :  
Algérie, Tunisie, Maroc

L'Afrique du Nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines : Algérie, Tunisie, Maroc. 11/02/1933.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).



### L'industrie cinématographique au Maroc et son évolution

Il semble que de toutes les branches de l'activité humaine exploitées au Maroc, l'industrie cinématographique en soit l'une des plus prospères et des plus lucratives en raison même du goût prononcé qui n'a jamais cessé de régner pour ce genre de spectacle et qui, ici plus que partout ailleurs, bien avant aussi que le synchronisme du son et de l'image eût fait son apparition, s'est transformé en un véritable engouement.

La cause, oien que peu flatteuse, est assez simple et nous devons la voir dans le fait qu'au Maroc, pays de protectorat, dernier acquis à l'influence française, constitué d'éléments jeunes, actifs, aux institutions nouvelles, où le temps est de



M. Sornac,  
premier animateur de l'industrie cinématographique au Maroc, actuellement directeur des Cinémas Seiberras au Maroc.

l'argent, le cinéma a été, dès le début et continue à être la seule et unique distraction des populations cosmopolites plus intéressées aux affaires qu'enclin aux divertissements d'un caractère intellectuel plus élevé.

Il faut reconnaître, cependant, que mettant à profit l'inclination populaire, les principales firmes cinématographiques marocaines ont su justifier et encourager cet engouement.

Pendant la guerre de 1914-1918, Casablanca — c'est cette ville qui a donné et donne chaque jour l'exemple aux autres villes, servie en cela par sa position géographique — Casablanca disions-nous, ne comptait guère que quatre établissements cinématographiques : Le « Grand Cinéma » construit de brique à bras à l'emplacement même occupé aujourd'hui par l'immeuble moderne de la « Compagnie Algérienne » et qui fut créé en 1912 ; le deuxième créé en 1913, dans un établissement nommé « Palace Skating » et qui prit le nom de « Ciné Palace Skating » ; le cinéma « Le Roi de la Bière » et l'« Eden cinéma » qui fut ouvert en 1917, construit rue des Ouled-Harriz, il amorçait le nouveau quartier casablancais de « la Liberté ».

Le « Skating » romprenait un jardin d'été de 1.500 à 1.600 places et une salle d'hiver de 1.700 à 1.800 places.

Actuellement, le « Skating » et le « Grand Cinéma » ont disparu, il ne reste plus que le « Roi de la Bière » et l'« Eden Cinéma ».

Les années qui suivirent immédiatement la fin de la guerre virent se créer le « Ciné palace » (1920), rue de Bouskoura à l'angle de la rue du Croissant, qui, à l'époque dont nous parlons, constituait le plus bel établissement du Maroc, c'était une bonbonnière, une œuvre de goût et d'architecture moderne où la projection améliorée ne fatiguait plus tant la vue, la clientèle étant déjà plus exigeante. A l'heure actuelle, c'est encore l'une des plus belles salles de l'Afrique du Nord et qui dans un avenir prochain, va être transformée en un cinéma à deux étages à l'instar des grands palaces parisiens.

La même année se créait également le « Cinéma Majestic » de 1.200 places qui a fermé ses portes en 1931 en vue de son transfert place de France dès la fin des travaux de reconstruction de ce magnifique quartier.

Il semble que ce soit alors à cette époque que le cinéma au Maroc ait commencé à prendre son essor et se soit placé au rang d'une industrie nouvelle.

De vastes salles spacieuses, aérées, comportant



Vue extérieure du Cinéma « L'Empire » à Fez.

confort et sécurité se construisent un peu partout.

La première, l'importante firme « Seiberras », propriétaire de nombreux établissements cinématographiques en Algérie et Tunisie manifestait son activité à Casablanca. En 1926, elle achetait le « Régent Cinéma » créé en 1924 et le « Majestic », dont nous avons déjà parlé, qui étaient deux établissements de premier ordre. Peu de temps après, cette firme créait, boulevard de la Gare, le cinéma « Empire », aux lignes sobres, aux décorations artistiques et des plus heureuses qui, actuellement, est l'une des plus belles et plus importantes salles du Maroc.

En même temps qu'a lieu l'inauguration du « Colisée », appartenant à la « Société Colisée Cinéma », construit boulevard de la Liberté, dans un style moderne, s'ouvre le cinéma « Rialto », merveille d'art et de goût qui, sans conteste, après l'« Empire » de Fez, appartenant à M. Seiberras, est la plus belle salle marocaine avec 1.400 places « very confortable ».

L'« Empire » et le « Rialto » furent les premiers au Maroc, avant même l'Algérie et la Tunisie qui inaugurèrent en Afrique du Nord le Cinéma sonore et parlant, marquant ainsi d'une pierre blanche l'évolution cinématographique au Maroc et obtenant un succès mérité.

Nous ne craignons pas le démenti en affirmant que le Maroc, bien que nouveau venu à la civilisation, quant à l'industrie cinématographique, a devancé nombre de pays européens réussissant journellement le tour de force de donner la pri-

meur de certaines projections aux marocains avec une avance d'une semaine sur Paris, capitale du monde.

La Maison Seiberras, la plus importante de l'Afrique du Nord, qui occupe une place prépondérante au Maroc, outre l'« Empire », 1.350 places et le « Régent », 1.100 places, ayant adapté le parlant, à Casablanca, a fondé à Marrakech le « Régent » (parlant, 900 places) et l'« Eden » (muet, 600 places).

A Rabat, elle a créé la « Renaissance » et l'« Apollo », les deux plus luxueux et importants cinémas de la capitale administrative. A Fez, l'« Empire » et le « Régent » également les deux seuls cinémas importants de la grande ville du Nord dont l'« Empire » avec ses 2.000 places et ses décors fastueux est l'une des salles les plus belles de l'Afrique du Nord.

N'omettons pas Tanger, ville internationale, où la même firme possède l'« Empire » de 900 places qui est merveilleusement conçu.

L'activité inlassable de cette firme paraît ne pas vouloir s'arrêter en chemin et consciente des succès qui ont couronné ses efforts, elle est disposée à créer d'autres établissements, ultra-modernes, au Maroc.

En effet, nous apprenons par une indiscretion que M. Seiberras doit créer sous peu un théâtre cinéma dans l'un des plus beaux quartiers de la ville de Casablanca. Ce théâtre contiendra 2.500 places avec le confort moderne des plus beaux établissements de Paris.



Intérieur du cinéma.